



# PARCOURS FORMATIONS

## DS

### DELEGUE·E SYNDICAL·E



Cfdt:

**IREFE**

Organisme dispensateur de formation permanente 1175 080 40 75 - APE 855 9A

SIRET : 328 877 584 00040 -

Agréments : CSE éco 84 1511 - CSE SSCT 85 808

Délégations ICEFS - ISEFOJ

INSTITUT  
REGIONAL  
D'ÉTUDES,  
DE FORMATION  
ET D'EXPERTISES  
78 rue de Crimée  
75019 PARIS

Tél 01 42 03 05 05

[contact@irefe.fr](mailto:contact@irefe.fr)

[www.irefe.com](http://www.irefe.com)

# Sommaire

Les attributions du mandat délégué-e syndical-e ..... 3

Le parcours formation délégué-e syndical-e ..... 4

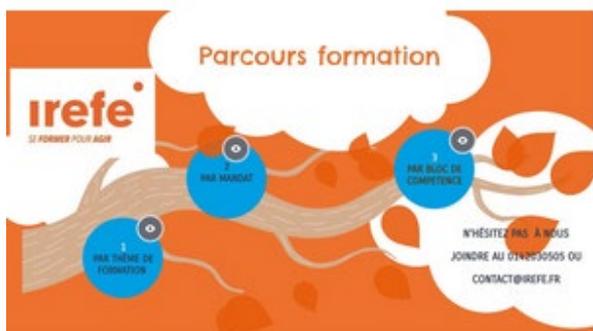
Les 7 étapes clés pour partir en formation ..... 7

**Deux sources indispensables pour se repérer dans son parcours, consultables sur le site <https://www.irefe.com>**



web

## PARCOURS DE FORMATION INTERACTIF A PARTAGER



Parcours en version pdf à télécharger

## Droit à la formation

Cliquer sur l'image pour accéder aux détails



# LES ATTRIBUTIONS DU MANDAT DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E



# LE PARCOURS FORMATION DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Connaître l'organisation syndicale que l'on représente dans l'entreprise

Formation **DECOUVERTE DE LA CFDT**

**2 jours**



Formation **DECOUVERTE DE LA CFDT en FOAD**

**2 jours**



Formation  
initiale

Formation **initiale DELEGUE·E SYNDICAL·E**

**4 jours**



A la suite de cette formation, possibilité de s'inscrire à l'ABCD'IREFE : temps d'information sur des thèmes d'actualité

Négocier

Traiter (une affaire) avec l'employeur et les autres Organisations syndicales représentatives, discuter (un projet, les termes d'un contrat) pour parvenir à un arrangement, à un accord.

Formation **PRATIQUE DE LA NEGOCIATION**

**4 jours**



Communiquer

Être, informer, se mettre en relation en utilisant les techniques de communication

Formation **COMMUNICATION ECRITE**

**3 jours**



Formation **PRENDRE LA PAROLE**

**3 jours**



Formation **CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE**

**3 jours**



Formation **FAIRE ADHERER**

**2 jours**



Formation **PREPARER LES ELECTIONS**

**2 jours**



Développer

Fait de s'accroître, de progresser, de prendre de l'importance, de proliférer.

Associé à l'accroissement mais aussi à l'innovation, à l'investissement, à la prise de décisions

Renvoie à l'organisation de la section syndicale composée des adhérents et mandatés Cfdt (représentants du personnel et syndicaux Cfdt dans les IRP), au développement de leurs compétences et à la reconnaissance de leur parcours

Contribuer au syndicalisme d'adhérents



Animer la  
section  
syndicale

Animer un groupe, c'est faire vivre des projets à partir d'une vision interne, avec les adhérents et les représentants du personnel comme acteurs, en pointant les trois volets : les salariés, l'entreprise et la CFDT

Contribuer au syndicalisme d'adhérents

Formation **ANIMER LES  
EQUIPES DE LA SECTION  
SYNDICALE**

**4 jours**



Construire et porter  
des revendications  
CFDT

Formation **AGIR SUR LES  
COMPETENCES**

**1 jour**



Formation **EGALITE  
PROFESSIONNELLE**

**2 jours**



Formation **FPC**

**3 jours**



Formation **LUTTE CONTRE LES  
DISCRIMINATIONS**

**2 jours**



Formation sensibilisation  
**VIOLENCES SEXUELLES ET  
SEXISTES AU TRAVAIL**

**1 jour**



Formation **INSERTION-ET-  
MAINTIEN-DANS-EMPLOI-  
TRAVAILLEURS-EN-SITUATION-  
DE-HANDICAP**

**3 jours**



Droit du travail

Formation **FONDAMENTAUX  
DU DROIT DU TRAVAIL**

**1 jour**



le cnam



Formation **ASSISTANCE  
JURIDIQUE DES SALARIES**

**6 jours en 2 sessions**



# Les 7 étapes clés pour partir en formation 😊



① Je choisis ma formation et mon organisme formation, celui-ci doit être agréé pour dispenser des formations CSE. J'étudie les possibilités de financement du coût pédagogique et des frais annexes (entreprise (OPCO), CSE ou syndicat). Si j'ai un doute, je vérifie sur le document [droit à la formation](#) ou je contacte l'IREFE

② Je vérifie les disponibilités de places en consultant le site de l'[IREFE](#) - je clique sur cette image



③ J'envoie la [demande d'inscription](#) de l'IREFE dûment complétée avec le cachet du financeur et ses références.

**Je privilégie mon adresse électronique personnelle**

spams bloquants sur certaines adresses professionnelles



④ Je dépose ma demande de congé formation<sup>1</sup> par écrit à mon employeur 30 jours avant le début de la formation :

**Se référer au modèle de lettre de demande congé [sur le site](#)**



⑤ Je reçois 15 jours avant le début de la formation la convocation indiquant la date, les horaires, le lieu de la formation. J'en remets une copie à mon employeur.

En cas de retard ou d'impossibilité de participer, je préviens l'IREFE dans les plus brefs délais et annule mon congé formation auprès de mon employeur.

Certaines formations sont conditionnées à des prérequis à remplir. Ce sont des mandats à exercer (indiqués sur la demande d'inscription) ou des acquis exigés pour pouvoir suivre une formation (un questionnaire est à remplir).



**Les prérequis sont consultables dans les fiches formation consultables [sur le site](#)**

⑥ Je participe à la formation selon sa modalité pédagogique : présentiel, distanciel ou mixte

⑦ Je remets une copie à mon employeur de mon certificat de réalisation. Je conserve l'original avec le programme de formation pour constituer mon portefeuille de compétences. Au cas où l'employeur souhaiterait un justificatif supplémentaire de votre présence, il s'adressera à l'IREFE.

**INSTITUT REGIONAL D'ÉTUDES, DE FORMATION ET D'EXPERTISES**

78 rue de Crimée 75019 PARIS Tél : 01 42 03 05 05 [contact@irefe.fr](mailto:contact@irefe.fr) - [www.irefe.com](http://www.irefe.com)

Organisme dispensateur de formation permanente 1175 080 40 75 - APE 855 9A - SIRET : 328 877 584 000 40

Agréé CSE économique 84 1511 **et** CSE SSCT 85 808 - Délégation ICEFS et ISEFOJ - Qualiopi

Nous suivre  

<sup>1</sup> Se référer au dossier [DROIT A LA FORMATION](#)

WWW.IREFE.COM

01 42 03 05 05 – CONTACT@IREFE.FR

78, RUE DE CRIMIÉE 75019 PARIS



**irefe**  
SE FORMER POUR AGIR